

Le Comité régional africain de l'Internationale de l'Éducation demande l'égalité de traitement et la protection des étudiants africains fuyant la guerre en Ukraine

Nous, membres du Comité régional Afrique de l'Internationale de l'Éducation, réunis virtuellement les 9 et 10 mars 2022, avons adopté la déclaration suivante sur la nécessité d'une égalité de traitement et de protection pour les étudiant.e.s africain.e.s et autres migrants fuyant le conflit en Ukraine.

1. Faisant suite aux informations selon lesquelles des étudiant.e.s africain.e.s et d'autres migrant.e.s sont victimes de discrimination raciste alors qu'ils cherchent à fuir les villes attaquées en Ukraine, ce qui inclut le fait que des personnes noires sont empêchées de monter dans des bus et trains et sont obligées d'attendre pendant des heures dans le froid à la frontière avec la Pologne ;
2. Considérant la condamnation officielle par l'Union Africaine des incidents de discrimination raciale à l'encontre des africain.e.s qui tentent de fuir le conflit en Ukraine, ainsi que celle des représentants des [trois nations africaines au Conseil de Sécurité des Nations Unies](#), le Kenya, le Ghana et le Gabon, qui condamnent tous les rapports de discrimination à l'encontre des citoyens africains à la frontière ukrainienne ;
3. Considérant en outre la reconnaissance publique par le gouvernement ukrainien du fait que les immigrant.e.s africain.e.s cherchant à fuir la violence ont été confronté.e.s à un traitement raciste et inégal par rapport aux Ukrainiens blancs ;
4. Rappelant les diverses résolutions et conventions des Nations Unies visant à protéger les réfugié.e.s et les demandeurs/ses d'asile, notamment la [Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants](#) qui souligne que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits et que chacun a droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique ;
5. Rappelant également que le droit international interdit toute discrimination, de quelque nature que ce soit, fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation ;
6. Nous exprimons notre profonde solidarité et notre soutien aux étudiant.e.s africain.e.s et autres migrant.e.s pris.e.s dans le conflit ukrainien et cherchant refuge dans les pays voisins, mais qui se voient refuser le droit d'entrer dans l'Union Européenne en raison de leur origine et de leur race.
7. Nous réaffirmons les objectifs et les principes de la politique de l'IE concernant les réfugié.e.s et les migrant.e.s, tels qu'ils ressortent des diverses résolutions adoptées par les Congrès mondiaux. Nous réitérons la nécessité pour les gouvernements européens et les Etats du monde entier de respecter les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des autres traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.
8. A cet égard, le Comité Régional Afrique de l'IE condamne fermement la discrimination raciale à l'encontre des étudiant.e.s africain.e.s et des autres migrant.e.s qui cherchent à fuir des villes attaquées ; et exhorte tous les pays à respecter le droit international et à

faire preuve de la même empathie et du même soutien envers toutes les personnes qui fuient la guerre, quelle que soit leur identité raciale.

9. Nous demandons instamment à l'Union Européenne et aux États membres de l'UE de traiter les migrant.e.s, les réfugié.e.s et les demandeurs/ses d'asile africain.e.s avec dignité et de leur accorder un passage sûr et sans entrave, comme le stipulent les traités de l'ONU ; et,
10. Nous en appelons aux services de sécurité et d'immigration en Ukraine et dans les pays voisins à prendre des mesures concrètes et immédiates pour assurer le passage sûr et sans entrave des étudiant.e.s africain.e.s et autres réfugié.e.s fuyant le conflit en Ukraine.